A gauche, l’externat, à l’arrière-plan l’internat. L’exiguïté relative de la parcelle (2 ha) conduit à grouper, sur cinq niveaux, l’internat, la restauration scolaire et des logements. Les façades extérieures ont été réhabilitées pour améliorer l’isolation thermique sous la maîtrise d’ouvrage du Conseil régional de Bretagne. La trame et l’armature en béton s’affirment encore après cette réhabilitation.

IVR53_20205600561NUCA
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
(c) Région Bretagne
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation